

p.B.58.

CJ/bi

Berne, le 31 décembre 1976

Monsieur le Professeur Hans Haug
Président de la Croix-Rouge suisse
8, Taubenstrasse
3001 B e r n e

Monsieur le Professeur,

Comme je vous l'avais promis, mais avec un retard que je vous prie d'excuser, je me permets de vous soumettre quelques idées en ce qui concerne le programme de publications de la SGA.

Les trois ouvrages publiés jusqu'ici et qui ont tous trois été accueillis avec une faveur méritée, nous montrent que les sujets et les formes choisis répondent à un intérêt réel dans le public. Ils nous indiquent aussi des thèmes qui pourraient être traités dans des études ultérieures. Je les classerais sous trois titres: la Suisse dans la diplomatie multilatérale, les relations bilatérales (notamment le domaine de l'assistance technique, déjà traité pour le Népal), et certains aspects de notre politique étrangère.

1. La Suisse dans la diplomatie multilatérale

Votre ouvrage sur la Suisse et l'ONU est ici un exemple, avec la restriction qu'il traite de nos rapports avec une organisation dont nous ne sommes pas membre et est par conséquent plutôt orienté vers l'avenir. Le livre de M. Röthlisberger sur la Suisse et l'AELE montre de quelle manière le sujet peut être



étudié dans le camp d'une organisation à laquelle nous participons. Une étude de ce genre suppose évidemment que l'auteur ait accès aux dossiers de l'administration - normalement fermés lorsqu'il s'agit d'une période récente -. Le cas du fonctionnaire est le plus simple, puisque son travail est automatiquement soumis au contrôle de l'Etat. Le livre de M. Röthlisberger montre que l'intérêt n'en est nullement diminué; au contraire, certains aspects sont difficiles à saisir par les "outsiders".

Deux sujets me viennent à l'esprit dans cet ordre d'idées. Le premier serait une étude du rôle de la Suisse dans la CSCE, qui a été pour notre diplomatie une expérience assez nouvelle. Sous réserve de l'accord officiel, l'auteur serait même déjà trouvé. Il s'agit de M. Renk qui a fait partie de notre délégation, à Helsinki d'abord, puis à Genève.

Un autre sujet mériterait à mon avis qu'on l'aborde alors que les témoins sont encore là, c'est celui des rapports entre la Suisse et l'OECE. Ici encore, notre décision d'adhérer à l'OECE en 1948 nous a placés devant des problèmes totalement nouveaux. Elle a été une importante étape de notre politique étrangère dans l'après-guerre.

Un troisième sujet, très vaste et qui pour cette raison pourrait sans doute être traité sans accès aux archives, est celui de la Suisse dans ses rapports avec le Tiers Monde, dans le domaine multilatéral (peut-être seulement dans la CNUCED). Une telle publication aurait ici l'avantage de renforcer la prise de conscience des problèmes Nord-Sud.

2. Les relations bilatérales

De nombreuses monographies ont été publiées depuis la guerre sur nos rapports avec d'autres pays. Presque toutes traitent de périodes relativement anciennes, pour lesquelles les dossiers sont accessibles. En dehors du cas, très instructif, de l'assistance technique, je ne crois pas que des publications de ce genre présenteraient un intérêt pour une organisation comme la nôtre. Dans beaucoup de cas, nous toucherions à des questions délicates pour lesquelles il n'existe pas d'intérêt réel à les déployer devant le grand public. Si l'ouvrage s'étend aussi au passé, en revanche, nous sortons du domaine d'activité de la SGA. Peut-être une étude sur les travailleurs étrangers (considérés sous l'angle de nos relations avec les pays d'origine) pourrait-elle présenter un certain intérêt.

3. Certains aspects de notre politique étrangère

Le "Handbuch der schweizerischen Aussenpolitik" a passé en revue tous les aspects essentiels de cette politique. Certains d'entre eux, méritant cependant un traitement plus approfondi, devraient faire l'objet soit de monographies, soit d'ouvrages collectifs.

Un sujet qu'il serait sans doute fort intéressant de voir traiter est celui des conceptions récentes de notre neutralité. Le rapport de la Commission consultative pour les relations de la Suisse avec l'ONU a mis en lumière des approches différentes à l'idée de la neutralité. Il vaudrait certai-

nement la peine de soumettre ces idées à une analyse et à un examen critique. A mon avis, le meilleur résultat serait atteint dans ce cas par une monographie, dont l'auteur devrait d'ailleurs être un politologue plutôt qu'un juriste. Je crois en effet que les divergences de conception ressortissent bien au domaine de la politique, alors que l'on est en général d'accord sur le contenu juridique de notre statut de neutralité. Une telle étude serait également d'un très grand profit pour notre Département dans l'hypothèse d'une adhésion de la Suisse à l'ONU.

Un autre sujet qui pourrait faire l'objet, lui, d'un ouvrage collectif, en raison de sa complexité, serait celui de notre politique de sécurité. Dans son excellente contribution au "Handbuch", le Professeur Gasteyger a donné en fait une introduction à la problématique générale et énuméré une série de têtes de chapitres que la place ne lui permettait pas de développer. Comme il existe en ce moment un vif intérêt pour cette matière - qui a été traitée récemment aussi bien au cours d'un séminaire du Professeur Frei, que d'une réunion à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève (à laquelle je n'ai malheureusement pas pu assister) -, il ne devrait pas être trop difficile de trouver des auteurs (notamment parmi ceux qui ont apporté leur contribution au "Handbuch"). Le problème devrait être traité sous ses quatre aspects, militaire, politique, économique et juridique. Il comblerait à coup sûr une lacune dans nos publications politiques.

*

*

*

- 5 -

Il s'agit-là de quelques idées que je tenais à vous soumettre en vue de la réunion du groupe de travail "publications", à laquelle je serai heureux de prendre part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.